

AU LOUP...

AU LOUP !

D'après un rapport de M. BALTAZARD

Directeur de l'Institut Pasteur de Téhéran (Iran)

L e loup enragé était descendu des montagnes sauvages et escarpées. C'est vers une heure du matin qu'il fait son entrée dans le village.

Cette nuit d'août est chaude et le village iranien de Sahané, sur la route internationale de Téhéran à Bagdad et Damas, est profondément endormi.

Sahané, à cause de son poste d'essence, de sa situation à mi-route entre Hamadan et Kermanshah et de ses « ghavekhanehs » (« auberges ») accueillants, est un gîte d'étape assez fréquenté, et cette nuit-là une dizaine de camions et d'autobus y sont arrêtés dont les chauffeurs et les passagers dorment, soit à l'intérieur des « ghavekhanehs », soit à l'extérieur à cause de la chaleur.

Le loup aborde Sahané par les vergers et les vignes, où ne se trouve aucune habitation, mais où, à cette époque, dorment des gardiens chargés de surveiller les fruits. Allant d'un verger à l'autre vers le sud-ouest, sautant les murettes de terre ou les haies d'épines, la bête attaque successivement 13 personnes, la plupart couchées, ce qui explique le nombre des morsures à la tête. Quelques-unes se battent avec le loup. Un homme réveillé en sursaut par l'attaque de la bête est blessé au crâne; cinq minutes plus tard il est de nouveau attaqué.

Cette attaque dans les vergers et les vignes dure plus de deux heures, de tous côtés les gens crient et allument des lanternes et la battue s'organise. Mais pendant ce temps le loup a pénétré dans le village même : il attaque au centre du village un mendiant aveugle qui dormait dans la rue, pénètre dans le bazar et y attaque une personne endormie à l'intérieur d'une maison dont la porte était restée ouverte; de là il saute dans une cour, puis sur les terrasses des maisons (qui sont fort basses) où il attaque une vieille femme. Il est à la fin de la nuit sur la grand-route, où sont arrêtés, en face

bus et camions; après avoir mordu trois voyageurs et un chauffeur, il se bat avec un chien, puis attaque dans sa boutique un marchand de fruits. Il quitte la route et passe derrière les maisons au sud du village où il attaque dans un jardin un voyageur, puis il rencontre et mord un gendarme effectuant sa ronde au petit matin. A ce moment, d'après les dires du gendarme, le loup est harassé et n'a presque plus la force d'attaquer; il mord cependant encore six vaches dans un pâturage, avant d'attaquer sa dernière victime : un cheval monté par un paysan armé d'un boyau. C'est cet homme qui, sautant de sa bête, n'aura pas de peine à tuer le loup en une dizaine de coups de son instrument.

Le drame a duré cinq heures. Toutefois, les malheurs de Sahané furent pour l'Institut Pasteur de Téhéran l'occasion d'enseignements précieux. Dès 1950, le Comité d'experts de la Rage, créé par l'Organisation Mondiale de la Santé, avait noté que le vaccin antirabique s'était révélé inefficace chez une proportion considérable de malades mordus à la tête par des animaux enragés, en particulier par des loups. Les anticorps élaborés dans l'organisme par l'introduction du vaccin paraissent en effet se développer trop lentement pour neutraliser les effets du virus de la rage, dans les cas où celui-ci est introduit par une morsure trop proche des centres nerveux. Le Comité d'experts avait re-

commandé que les recherches soient poursuivies sur le sérum antirabique ayant une forte teneur en anticorps, qui avait déjà donné des résultats encourageants en laboratoire; il avait recommandé également que des essais pratiques soient effectués, en vue de déterminer l'efficacité réelle de ce sérum lorsqu'il est utilisé en association avec le vaccin. Comme les attaques de villageois par des loups enragés sont fréquentes en Iran, ce pays fut choisi pour les recherches; les préparatifs nécessaires furent faits à l'Institut Pasteur de Téhéran.

Sur les 29 personnes qui avaient été mordues à Sahané, 27 furent immédiatement transportées par camion à l'Institut (distances de 500 km., sur une route difficile); elles arrivèrent 32 heures environ après avoir été blessées. Les deux autres victimes les rejoignirent un peu plus tard; 11 personnes avaient été mordues sur le corps et 18 à la tête. Aucun décès n'a été enregistré chez les personnes atteintes sur le corps et vaccinées selon la méthode habituelle.

Sur les 18 personnes qui portaient des morsures graves à la tête et au cou, 6 reçurent le traitement ordinaire au vaccin et 3 d'entre elles moururent. Par contre, un seul décès fut constaté chez les 12 autres victimes qui reçurent un traitement combiné de vaccin et de sérum.

Le cas le plus frappant est celui d'un garçonnet de 6 ans dont le crâne avait été défoncé et la membrane enveloppant le cerveau avait été atteinte par les dents du loup, mais qui guérit après 6 injections du sérum associées à l'administration du vaccin.

Ce tragique fait divers a fourni la preuve de l'efficacité du sérum antirabique associé au vaccin pour la protection des victimes des animaux enragés et ces résultats seront incontestablement d'une grande utilité